



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

22 avril 2004

Numéro 166

Par l'équipe du Collectif



Les nouvelles courent

## Lancement de la vidéo

### «Au nom des droits» à Québec

Mardi prochain le 27 avril après la rencontre du Collectif, nous ferons le lancement à Québec d'«Au nom des droits», la vidéo de Martin Meunier produite par le Centre St-Pierre. Les personnes de la région de Québec intéressées à visionner le film sont invitées au Tam Tam Café, coin Langelier et Charest, pour un 5 à 7. Une petite discussion «ciné-club» suivra le film afin de porter un regard sur le chemin parcouru et à parcourir.

## L'histoire dont nous faisons partie

La présentation de la même vidéo le 8 avril dernier à St-Hyacinthe a provoqué de belles émotions : le genre de choses qui arrivent quand ceux et celles qui sont dans la salle retrouvent leur histoire projetée à l'écran. Une histoire dont nous sommes les acteurs et les actrices. Cette journée qui a rassemblé près de 50 personnes à la veille du congé pascal nous a permis d'explorer des façons de se parler du budget et de la sortie récente du plan d'action. Étonnant, c'est ce «toujours debout» qui était très présent à St-Hyacinthe.

## Les dollars solidaires se promènent

Pendant ce temps, les dollars solidaires se promènent. Plus de la moitié des 1500 carnets imprimés sont déjà en circulation. Si vous avez assemblée, colloque, rassemblement à l'horizon, n'oubliez pas de faire provision de ces carnets de billets originaux à échanger en toute solidarité. Les sommes recueillies nous permettront de poursuivre notre lutte.

## Documents d'analyse en vue



Bonjour tout le monde ! Ce mois d'avril nous a donné de la broue dans le toupet avec la sortie du plan d'action gouvernemental et tout ce qui s'ensuit. Tout ça pour vous dire que les documents d'analyse s'en viennent.

On va attendre la rencontre du Collectif de la semaine prochaine, le 27 avril, et finir de valider notre analyse ensemble avant de la mettre en circulation. Sachez tout de même que vous aurez bientôt en main une compilation de cahiers d'analyses qui brassent le plan d'action dans tous les sens : une analyse mesure par mesure, une autre à partir des articles de la loi visant à lutter contre la pauvreté, une autre à partir de notre présentation powerpoint, une évaluation en vue de l'action et un sommaire. Patience.

## Des échos de l'extérieur du Québec

Divers mouvements à l'extérieur du Québec s'intéressent beaucoup à nos stratégies pour avancer et se sont étonnés de voir des résultats même en pleine ère de gouvernement de droite. Les 7, 8, 9 mai prochain, nous aurons l'occasion de partager nos expériences avec d'autres groupes qui luttent contre la pauvreté et militent pour la justice sociale ailleurs au Canada, à l'occasion d'une rencontre qui aura lieu à Toronto sur la pauvreté et les lois. Nous sommes également en contact avec la Campagne 2000 qui vise à obtenir des changements au niveau des politiques canadiennes.

## Du meilleur et du pire

Et maintenant, une petite info en attendant les analyses. Si vous voulez situer le meilleur et le pire au niveau de l'intervention du plan d'action sur les revenus des ménages en situation de pauvreté, voici en gros ce que ça donne.

Le plus intéressant ira aux familles au salaire minimum avec deux enfants. Leur revenu augmentera de 5 030 \$ en 2005 pour un revenu disponible de 26 790 \$, suite notamment aux mesures *Soutien aux enfants* (1 750\$ de plus) et *Prime au travail* (2 750 \$ de plus). Ça devrait paraître vraiment dans le revenu de ces ménages, encore que ce soit à balancer avec les impacts des décisions de la dernière année. Le pire recul touchera les plus pauvres : les personnes à l'aide sociale, sans enfant, aptes au travail et sans revenu de travail. Leur revenu se détériorera suite à la décision, sciemment prise au nom de l'incitation au travail, de n'indexer leur prestation déjà trop basse qu'à la moitié du taux retenu pour les autres ménages. Leur prestation mensuelle passera en 2005 de 533 \$ à 536 \$, pour un pouvoir d'achat moindre. Il est inacceptable qu'un plan d'action destiné à lutter contre la pauvreté consacre cette omission d'indexation, contraire à la Loi. La question se pose : que ferons-nous face à ce recul ? À très bientôt.



## Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740  
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)